



*ASSOCIATION DES POLICIÈRES ET POLICIERS PROVINCIAUX DU QUÉBEC*

47<sup>e</sup> Congrès des délégués

**Perspectives en regard des  
négociations**

Pierre Veilleux, président

28, 29 et 30 mai 2015

# PERSPECTIVES en regard des négociations

- Mot de bienvenue
- Formation Congrès
- Sommet



# Changement de Direction à la SQ : arrêter, réfléchir, agir.

- Changement de porte-parole
- Changement de Directeur-Général
- Réorganisation des structures organisationnelles
- Restrictions budgétaires
- Immobilisme du placement



# **Un contrat privé, un employeur public.**



# Les thèmes abordés en cours d'année avec les ministres et les députés

- Le système de négociation
- Le régime de retraite
- La carte policière
- Le Bureau des enquêtes indépendantes



**La négociation du contrat de travail des policiers provinciaux se fait toujours dans un contexte politique. On négocie avec le gouvernement, or il y a un nouveau gouvernement.**



# Le contexte

- Contexte économique
- Les régimes de retraite des employés municipaux
- Austérité générale
- Offres monétaires aux fonctionnaires
- Année budgétaire 2015-2016 reliée à un objectif d'équilibre des finances publiques

# **Un contexte d'affrontement et de turbulence sociale. Comment l'APPQ peut-elle éviter l'affrontement?**

- Discours de professionnalisation
- Nous ne faisons pas partie de la fonction publique
- Rumeur de loi spéciale
- Certaines personnes n'attendent que cela





# Un projet pour rétablir l'équilibre entre les parties.

- Nouveau système de négociation à la SQ
- Système pacifique de résolution de conflit
- Se détacher de la Fonction Publique
- On appartient au système judiciaire



# Le mécanisme définissant la rémunération globale : Où en sommes-nous?

- Négociation du devis entre l'ISQ, la SQ et le CT
- Retard dû au fait que c'est la première application
- Devrait voir le jour cet automne
- Il y a des tiraillements au sein du gouvernement
- Mais l'APPQ, SQ et MSP se sont entendus pour continuer la mise en place du nouveau système



# Les partis sont optimistes quant à l'adoption de l'amendement

- Projet de loi sur le régime syndical applicable à la Sûreté du Québec
- Obligation d'amender la loi
- Quand?
- Les négos se poursuivent



# Le jugement de la cour Suprême de la Saskatchewan. La nécessité de l'équilibre.

- Jugement Saskatchewan (Cour Suprême du Canada)
- Établir un équilibre dans le rapport de force
- Un mécanisme véritable de règlement des différends (couramment employé en relation de travail)



# Stratégie

- Dépôt du cahier des demandes
- Impacts médiatiques
- Contrôle de l'agenda



# **Pourquoi nous n'entreprendrons pas de moyens d'action spectaculaire?**

- Pas nécessaire maintenant
- Garder une communication raisonnée ouverte
- Parce que nous avons mieux : un mécanisme indépendant.
- Pour éviter une loi spéciale



**Faisons comprendre au gouvernement qu'il aura une plus grande stabilité financière avec ce système que par son habituel recours à la menace d'une loi spéciale.**

- Mobilisation discrète
- Révolution des relations de travail



# Participer à créer un monde plus équilibré

- L'application d'un nouveau système de rémunération globale
- Le statut quo sur notre régime de retraite
- Disposer d'un véritable mécanisme de règlements de différends (Saskatchewan)
- Trois dossiers majeurs pour l'Association, le défi de ses cinquante ans!!!

